



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Réf : CAC plénier/2018/Election (VP étudiante)

CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE

DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ÉLECTION DE LA VICE-PRESIDENTE ÉTUDIANTE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➔ le 31 mai 2018, le conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en formation plénière sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-4,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'appel à candidatures adressé aux membres élus du conseil académique,

Considérant les candidatures de FAIVRE Julie et PUISSET Pierre, élus représentants usagers titulaires à la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ Le quorum ayant été constaté en début de séance,

➤ Entendu l'exposé de FAIVRE Julie et de PUISSET Pierre,

➤ Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets et au dépouillement du scrutin faisant apparaître les résultats suivants :

→ Résultats du vote au 1^{er} tour :

	1 ^{er} tour
Nombre de membres présents	34
Nombre de membres représentés	21
Nombre de votants	55
Nombre de bulletins blancs ou nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	52
Nombre de suffrages obtenus pour FAIVRE Julie	43
Nombre de suffrages obtenus pour PUISSET Pierre	9

(Majorité absolue atteinte au 1^{er} tour de scrutin).


➔ DÉCIDE :

Julie FAIVRE est élue vice-présidente du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne pour la durée de son mandat d'élue étudiante à la commission de la formation et de la vie universitaire dudit conseil.

Publié le :

22 JUIN 2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le

Présidente,

Hélène VELASCO-GRACIET.
PRÉSIDENTE

- 5 JUIN 2018